Aide-mémoire

Niveau de soins alternatif (NSA) — liste des codes de diagnostic : des précisions sur son utilisation

En vigueur depuis 2016, modifié en 2022

Table des matières

Objet de cet aide-mémoire . . . 2
Pourquoi est-il important que les données sur le NSA soient exactes? . . . 2
Comment cet aide-mémoire a-t-il été mis au point? . . . 2
Que contient cet aide-mémoire? . . . 2
Section 1 : Codes Z pouvant être associés au service 99 (NSA) (en vigueur à compter du 2 avril 2022, révisé le 28 février 2022) . . . 4
Section 2: Scénarios de codification du NSA dans l'abrégé . . . 12
2.1 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75) . . . 12
2.2 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75) . . . 13
2.3 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75) . . . 14
2.4 Sujets ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs (Z76) . . . 15
2.5 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59) . . . 16
2.6 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59) . . . 17
2.7 Difficultés liées à d'autres situations psycho-sociales (Z65) . . . 18
2.8 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59) . . . 19
2.9 Sujets ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs (Z76) . . . 20

ICIS

Objet de cet aide-mémoire

Cet aide-mémoire vise essentiellement à aider les codificateurs à attribuer le bon code Z associé au service 99 (NSA) selon les renseignements sur le niveau de soins alternatif contenus dans le dossier. De plus, les utilisateurs finaux des données sur le NSA peuvent se servir de l'aide-mémoire pour mieux comprendre les diverses raisons ou circonstances associées à chaque code.

Pourquoi est-il important que les données sur le NSA soient exactes?

L'attribution d'un code Z à un cas NSA (service 99) aide généralement les utilisateurs des données à comprendre les principales raisons pour lesquelles un patient continue d'occuper un lit de soins de courte durée sans qu'il nécessite le niveau de ressources ou de services dispensés dans le milieu de soins où il se trouve.

Comment cet aide-mémoire a-t-il été mis au point?

En consultation avec des intervenants clés à l'échelle du Canada, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a mis au point cet aide-mémoire sur la clarification des codes Z afin d'accroître l'uniformité et la comparabilité des données sur les cas NSA en soins de courte durée déclarées à la Base de données sur les congés des patients (BDCP).

Que contient cet aide-mémoire?

La section 1 présente des tableaux de codes Z pouvant être utilisés avec le service 99 (NSA), conformément au Manuel de saisie de l'information de la BDCP. Des exemples sont fournis pour chaque tableau afin de démontrer la façon d'inclure correctement les circonstances liées à une raison du statut NSA. Le tableau aborde les sujets suivants :

- Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59)
- Difficultés liées à d'autres situations psycho-sociales (Z65)
- Difficultés liées à une dépendance envers la personne qui donne les soins (Z74)
- Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75)
- Sujets ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs (Z76)

Important : Les exemples fournis dans les tableaux doivent être revus et appliqués selon le contexte du patient ayant reçu le statut NSA. Veuillez noter qu'ils ne sont pas exhaustifs.

Aide-mémoire

La section 2 de l'aide-mémoire présente les exemples suivants dans divers scénarios de codification du NSA dans l'abrégé qui permettent d'illustrer la saisie exacte des données sur les cas NSA pour leur déclaration à la BDCP :

- 2.1 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75)
- 2.2 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75)
- 2.3 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75)
- 2.4 Sujets ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs (Z76)
- 2.5 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59)
- 2.6 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59)
- 2.7 Difficultés liées à d'autres situations psycho-sociales (Z65)
- 2.8 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59)
- 2.9 Sujets ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs (Z76)

Section 1 : Codes Z pouvant être associés au service 99 (NSA)

Z59 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques

Z59.0 Sans abri

- Sans abri : service communautaire non disponible ou inadéquat
- Sans abri : en attente d'un service communautaire disponible (p. ex. logement avec services de soutien, foyer de groupe, pension de famille, refuge pour femmes, logement social ou résidence avec services)

Remarque : Conformément à la norme de codification *Itinérance*, il est obligatoire d'attribuer Z59.0 *Sans abri* comme diagnostic de type (3) lorsque l'itinérance est inscrite au dossier. Lorsque Z59.0 *Sans abri* est attribué comme code Z associé au service 99 (NSA), la directive de la norme de codification est respectée et il n'est donc pas nécessaire d'attribuer Z59.0 comme diagnostic de type (3).

Remarque : Quand la raison du statut NSA indiquée au dossier est à la fois « itinérance » et « n'a pas les moyens d'avoir un logement », il revient à l'établissement, à la province ou au territoire de décider, en fonction de ses besoins en matière de données, d'attribuer Z59.0 ou Z59.8 comme code Z associé au service 99 (NSA).

Z59.1 Logement inadéquat (en mauvaise condition, inhabitable, sans services publics)

- Logement ou conditions de vie : présentant un danger
- Logement : en attente de l'installation d'équipement de sécurité (p. ex. rampe, barres d'appui)
- Logement : en attente de modifications du logement ou de rénovations qui permettront un retour à la maison sans risque
- Logement : problème de sécurité — manque de chauffage, espace restreint, problèmes techniques à la maison empêchant la prestation de soins adéquats, milieu insatisfaisant

Z59.8 Autres difficultés liées au logement et aux conditions économiques

- Nécessite un autre type de logement : service communautaire non disponible ou inadéquat (exclut sans abri sans service communautaire disponible ou inadéquat; voir Z59.0)
- Nécessite un autre type de logement : en attente d'un service communautaire disponible (p. ex. logement avec service de soutien, foyer de groupe, pension de famille, refuge pour femmes, logement social ou résidence avec services) (exclut sans abri et en attente d'un service communautaire disponible; voir Z59.0)
- Facteur financier : n'a pas les moyens d'avoir un logement
- Facteur financier : en attente d'une entente de financement pour les médicaments ou les traitements en consultation externe
- Logement : ne peut y retourner en raison d'une évacuation ou de l'éclosion d'une maladie infectieuse à ce lieu de résidence (p. ex. le résident ne peut retourner à l'établissement de soins de longue durée en raison d'une évacuation ou de l'éclosion d'une maladie infectieuse à ce lieu de résidence)

Remarque : Le codificateur attribuera probablement Z59.8 si le patient a reçu le statut NSA et si la raison du statut NSA est consignée comme étant un problème de logement ou de conditions économiques non compatible avec Z59.0 ou Z59.1.

Remarque : Si la raison du statut NSA indiquée au dossier ne peut être associée à un des codes plus précis de cette catégorie ou de toute autre catégorie de NSA, se reporter au code Z76.4 *Autre pensionnaire d'établissement de soins de santé.*

Z65 Difficultés liées à d'autres situations psycho-sociales

Z65.0 Condamnation, sans emprisonnement, après procès civil ou pénal

Ordonnance du tribunal : le patient est non criminellement responsable

Z65.3 Difficultés liées à d'autres situations juridiques (poursuite judiciaire, arrestation, devoir de garde d'enfant, litige)

- En attente d'audience en matière d'immigration ou n'a nulle part où aller jusqu'à ce que la situation soit résolue
- En attente : capacité à prendre des décisions
  - Procuration perpétuelle
  - Directives personnelles
  - Tutelle privée
  - Fiducie privée
  - Tutelle publique
  - Fiducie publique
  - Décisions spéciales

Remarque : Si la raison du statut NSA indiquée au dossier ne peut être associée à un des codes plus précis de cette catégorie ou de toute autre catégorie de NSA, se reporter au code Z76.4 *Autre pensionnaire d'établissement de soins de santé*.

Remarque : Le système générera une erreur d'incohérence si Z65.0 ou Z65.3 est saisi comme diagnostic principal lorsque le service principal (groupe 07, champ 01) est 99 (NSA).

Z74 Difficultés liées à une dépendance envers la personne qui donne les soins

Z74.0 Besoin d'assistance dû à mobilité restreinte

Remarque : Chevauchement possible de ces codes de la catégorie Z74. Par exemple, la raison du statut NSA indiquée au dossier pourrait être que le patient a besoin d'aide en raison d'une mobilité restreinte (Z74.0) et qu'aucun autre membre du foyer n'est capable d'assurer les soins (Z74.2). En cas de chevauchement, le code à associer au statut NSA est déterminé par l'établissement, la province ou le territoire.

Z74.1 Besoin d'assistance avec soins d'hygiène

Remarque : Le titre du code est explicite; aucun exemple n'est requis.

Z74.2 Besoin d'assistance à domicile, aucun autre membre du foyer n'étant capable d'assurer les soins

- Soutien requis d'un aidant naturel ou d'un dispensateur de soins
- Famille ou aidant naturel absent à la date à laquelle le patient est prêt pour sa sortie
- La personne vit seule et ne peut retourner seule à la maison sans risque
- Incapacité à se prendre en charge (inclut les personnes vivant seules)

Z74.3 Besoin d'une surveillance permanente (exclut Z75.1 Sujet attendant d'être admis ailleurs, dans un établissement adéquat ou Z75.3 Centres médicaux non disponibles et non accessibles)

- Soutien d'un aidant naturel en tout temps dans la collectivité ou à domicile

Z74.8 Autres difficultés liées à une dépendance envers la personne qui donne les soins

- La famille ne peut offrir le soutien requis pour un retour à la maison sans risque
- Difficultés liées à une dépendance à la famille ou au dispensateur de soins
- Discorde au sein de la famille

Remarque : Le codificateur attribuera probablement Z74.8 si la raison du statut NSA indiquée au dossier est une difficulté liée à une dépendance envers la personne qui donne les soins *et* si la difficulté en particulier indiquée au dossier n'est compatible avec aucun des autres codes NSA de la catégorie Z74 mentionnés dans la liste des codes. Z74.8 est le code résiduel si le dossier indique un cas précis de difficultés liées à une dépendance envers la personne qui donne les soins ne pouvant pas être associé à un autre code NSA de la catégorie Z74.

Remarque : Si la raison du statut NSA indiquée au dossier ne peut être associée à un des codes plus précis de cette catégorie ou de toute autre catégorie de NSA, se reporter au code Z76.4 *Autre pensionnaire d'établissement de soins de santé*.

Z75 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé

Z75.1 Sujet attendant d'être admis ailleurs, dans un établissement adéquat

- Établissement/lit : sortie approuvée et patient en attente d'un lit
- Sortie approuvée et patient attendant d'être admis dans un établissement privé
- Sortie approuvée et patient en attente d'un lit dans un établissement de soins en hébergement
- Sortie approuvée et patient attendant d'être admis ailleurs, dans un autre établissement (p. ex. foyer de soins personnels, établissement de soins chroniques)
- Sortie approuvée et patient attendant d'être admis dans une unité ou un hospice désigné de soins palliatifs
- Sortie approuvée et patient attendant d'être admis à un programme de toxicomanie dans un établissement
- Sortie approuvée et patient en attente d'un lit de soins continus complexes (p. ex. parce que le patient nécessite le recours à un ventilateur)

Remarque : Le code Z75.1 exclut les difficultés liées à des centres médicaux appropriés non disponibles pour les besoins en soins de santé (voir Z75.3 *Centres médicaux non disponibles et non accessibles*).

Remarque : Le code Z75.1 exclut les cas de patients en attente d'une évaluation de leurs besoins (voir Z75.29 *Autre période d'attente pour investigation et traitement, sans précision*).

Remarque : Le code Z75.1 exclut les cas de patients qui ne peuvent pas retourner à la maison (à savoir dans un établissement de soins de santé) en raison d'une évacuation ou de l'éclosion d'une maladie infectieuse à ce lieu de résidence (voir Z59.8 *Autres difficultés liées au logement et aux conditions économiques*).

Z75.20 Autre période d'attente pour l'arrangement de services/du support à domicile

- En attente de services communautaires disponibles à domicile (p. ex. services de soutien à domicile, soins infirmiers à domicile) (exclut les soins infirmiers à domicile et les services de soutien non disponibles; voir Z75.40)
- En attente d'une entente pour des soins palliatifs à domicile (exclut les services de soins palliatifs à domicile non disponibles; voir Z75.40)
- En attente d'une entente pour des services de santé à domicile (p. ex. ergothérapie, physiothérapie, diététique, traitement intraveineux, oxygène) (exclut les services de santé à domicile non disponibles [p. ex. ergothérapie, physiothérapie, diététique, traitement intraveineux, oxygène]; voir Z75.40)

Z75.29 Autre période d'attente pour investigation et traitement, sans précision

- En attente d'une entente avec une organisation d'aide (programme communautaire, soutien, services) qui fournira les services à l'extérieur du domicile
- En attente d'une évaluation des besoins (p. ex. en attente d'une évaluation pour déterminer si le patient peut retourner à la maison avec des services de soutien ou s'il doit être placé dans un établissement)
- En attente ou en cours d'évaluation RAI-HC (instrument d'évaluation des résidents — services à domicile) à l'hôpital
- En attente d'une évaluation d'admissibilité (soins en hébergement, services à domicile) (autrement dit, l'admissibilité du patient aux soins en hébergement ou aux services à domicile n'a pas encore été déterminée)
- En attente ou en cours d'évaluation pour l'admission dans un hospice, une résidence avec services, un logement subventionné, un centre de soins de répit, un établissement de soins payés ou des services de soutien à domicile
- En attente d'approbation pour un examen par un groupe d'experts
- En attente d'une entente pour des services communautaires disponibles (p. ex. résidence avec services, réadaptation en milieu communautaire, services en nutrition, services communautaires en santé mentale, services communautaires en toxicomanie) (exclut les organisations ou services d'aide non disponibles; voir Z75.49)

Z75.3 Centres médicaux non disponibles et non accessibles (exclut les cas où la sortie est approuvée et le patient est en attente d'un lit dans un établissement; voir Z75.1)

- Établissement non disponible ou inadéquat pour répondre aux besoins en matière de soins, comme les suivants :
  - Sécurité en tout temps
  - Soins en hébergement complexes
  - Transition médico-légale
  - Réduction des effets nocifs
  - Trouble envahissant du développement/faible QI
  - Vieillissement précoce, moins de 65 ans
  - Soins à la suite d'une chirurgie bariatrique
  - Soins à la suite d'une dialyse péritonéale
- Établissement non disponible pour offrir des soins liés à des troubles comportementaux, comme les suivants :
  - Toxicomanie
  - Antécédents médico-légaux
  - Antécédents d'agressivité ou tendance à être agressif

  - Comportements liés à une maladie
  - Troubles de contrôle des impulsions
  - Incontinence — a besoin d'aide
  - Tabagisme
  - Risques liés au tabagisme
- Clinique de consultation externe non disponible

Z75.40 Services de soins/de support à domicile non disponibles et non accessibles

- Services à domicile (soins infirmiers ou services de soutien) non disponibles (exclut les patients en attente de services de santé à domicile; voir Z75.20)
- Soins palliatifs à domicile non disponibles (exclut l'attente pour un lit dans un hospice; voir Z75.1) (exclut l'attente pour une entente de soins palliatifs à domicile; voir Z75.20)
- Services de santé à domicile non disponibles (p. ex. ergothérapie, physiothérapie, diététique, traitement intraveineux, oxygène) (exclut l'attente pour des services de santé à domicile; voir Z75.20)

Z75.49 Autres organisations d'aide non disponibles et non accessibles, sans précision

- Aucun programme ou service communautaire offert à l'extérieur du domicile ne peut répondre aux besoins du patient
- Services communautaires (p. ex. résidence avec services, réadaptation en milieu communautaire, services en nutrition) non disponibles ou non accessibles (exclut l'attente pour des services communautaires ou des organisations d'aide; voir Z75.29)

Z75.5 Prise en charge pendant les vacances

- Soins de répit
- Prise en charge dans un établissement de santé d'une personne qui normalement reçoit des services à domicile afin de permettre à la famille de prendre des vacances
- Épuisement de l'aidant naturel : besoin de repos temporaire (exclut les cas où la famille ne peut offrir le soutien requis pour un retour à la maison sans risque; voir Z74.8)

Z75.8 Autres difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé

Remarque : Z75.8 est le code résiduel si le dossier indique un cas précis de difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé ne pouvant pas être associé à un autre code NSA de la catégorie Z75.

Remarque : Si la raison du statut NSA indiquée au dossier ne peut être associée à un des codes plus précis de cette catégorie ou de toute autre catégorie de NSA, se reporter au code Z76.4 *Autre pensionnaire d'établissement de soins de santé*.

Z76 Sujets ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs

Z76.2 Surveillance médicale et soins médicaux d'autres nourrissons et enfants en bonne santé

- Nourrisson en santé recevant des soins (exclut le nourrisson en santé accompagnant sa mère malade; voir Z76.3)
- Soins médicaux ou infirmiers ou supervision d'un nourrisson en santé dans des circonstances comme les suivantes
  - Conditions socioéconomiques indésirables à la maison
  - En attente d'être placé en foyer d'accueil ou adopté
  - Maladie maternelle
  - Nombre d'enfants à la maison empêchant ou perturbant les soins normaux

Z76.3 Personne en bonne santé accompagnant un sujet malade

- Personne en bonne santé accompagnant un bébé malade
- Nourrisson en santé accompagnant sa mère malade

Z76.4 Autre pensionnaire d'établissement de soins de santé (exclut sans abri [voir Z59.0])

- Le patient ou la famille refuse le plan de sortie proposé
- Le patient ou la famille refuse l'option de placement proposée
- Le patient attend d'être ramené chez lui depuis plus de 24 heures (p. ex. ambulance, fourgonnette équipée d'une civière, automobile)
- Formation ou conseils (p. ex. allaitement, utilisation d'insuline)

Remarque : Si la raison du statut NSA indiquée au dossier ne peut être associée à un des codes plus précis de cette catégorie ou de toute autre catégorie de NSA, se reporter au code Z76.4 *Autre pensionnaire d'établissement de soins de santé*.

Section 2: Scénarios de codification du NSA dans l'abrégé

2.1 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75)

Un patient est admis à l'unité de soins de courte durée de l'établissement déclarant pour des soins de répit parce que son dispensateur de soins est en vacances. Le patient reçoit le statut NSA le jour de son admission. La durée totale du séjour est de 14 jours, qui sont tous considérés comme des jours NSA.

Groupe/champ	Élément de données	Réponse
02/02	Durée calculée du séjour	14
07/01	Service principal	99 (NSA)
08/01	Service de transfert	Vide
08/03	Service de transfert, nombre de jours	Vide
09/01	Type de dispensateur	M (Dispensateur principal)
09/02	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
10/02	Code du diagnostic	**Z75.5 Prise en charge pendant les vacances**
10/04	Type de diagnostic	M (Diagnostic principal)

Justification du choix de code Z utilisé avec le service 99 (NSA) : La raison du statut NSA « dispensateur de soins en vacances » est associée au code Z75.5 *Prise en charge pendant les vacances*, qui inclut des soins de répit.

2.2 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75)

Une femme de 82 ans vivant seule et atteinte de la maladie d'Alzheimer est admise comme patiente hospitalisée à l'unité d'orthopédie. La patiente est transférée à l'établissement déclarant après avoir été amputée de 3 orteils dans un autre établissement. La raison inscrite au dossier est « rapatriement ». La patiente a de la difficulté à marcher. Un jour après son admission, le médecin lui donne le statut NSA, et la raison indiquée au dossier est « en attente d'un lit en soins continus complexes/réadaptation lente ». Pendant que la patiente attend un lit de réadaptation, elle reçoit des services d'ergothérapie et de physiothérapie pour l'aider à se réadapter. La patiente occupe le lit en soins de courte durée pendant 7 jours avant d'être transférée à l'unité de réadaptation. La durée totale du séjour est de 8 jours, dont 7 sont considérés comme des jours NSA.

Groupe/champ	Numéro de la ligne	Élément de données	Réponse
02/02	s.o.	Durée calculée du séjour	8
07/01	s.o.	Service principal	34 (Chirurgie orthopédique)
08/01	s.o.	Service de transfert	99 (NSA)
08/03	s.o.	Service de transfert, nombre de jours	7
09/01	1 (première ligne)	Type de dispensateur	M (Dispensateur principal)
09/02	1 (première ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	1 (première ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
09/01	2 (deuxième ligne)	Type de dispensateur	W (Dispensateur du premier transfert)
09/02	2 (deuxième ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	2 (deuxième ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
10/02	1 (première ligne)	Code du diagnostic	Z54.0 Convalescence après intervention chirurgicale
10/04	1 (première ligne)	Type de diagnostic	M (Diagnostic principal)
10/02	2 (deuxième ligne)	Code du diagnostic	**Z75.1 Sujet attendant d'être admis ailleurs, dans un établissement adéquat**
10/04	2 (deuxième ligne)	Type de diagnostic	W (Diagnostic du service de transfert)
10/02	3 (troisième ligne)	Code du diagnostic	**Z50.9 Soins impliquant une rééducation, sans précision**
10/04	3 (troisième ligne)	Type de diagnostic	1 (Comorbidité avant l'admission)

Remarque
s.o. : sans objet.

Justification du choix de code Z utilisé avec le statut NSA : La raison du statut NSA « en attente d'un lit en soins continus complexes/réadaptation lente » est associée au code Z75.1 *Sujet attendant d'être admis ailleurs, dans un établissement adéquat*. Le diagnostic principal est Z54.0 *Convalescence après intervention chirurgicale*, qui est associé à une durée du séjour d'un jour. Pendant que la patiente attendait un lit, elle a continué de recevoir de **nombreux** services de réadaptation. Par conséquent, Z50.9 *Soins impliquant une rééducation, sans précision* correspond à la définition du type de diagnostic (1).

2.3 Difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé (Z75)

Un patient de la clinique pour MPOC est admis dans un établissement de soins de courte durée. Il est au stade terminal de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) et doit recevoir de l'oxygène en tout temps. Le patient reçoit le statut NSA le jour de son admission et attend qu'une source d'oxygène soit installée à son domicile. L'état du patient demeure stable pendant son séjour à l'hôpital. Une fois la source d'oxygène installée à domicile, le patient obtient un congé temporaire de 24 heures. L'état du patient est bon pendant son congé temporaire et il obtient un congé définitif. La date du congé correspond à la date à laquelle l'établissement a reçu l'avis confirmant que le patient ne retournait pas dans l'établissement déclarant. La durée totale du séjour est de 6 jours, qui sont tous considérés comme des jours NSA.

Groupe/champ	Élément de données	Réponse
02/02	Durée calculée du séjour	6
07/01	Service principal	99 (NSA)
09/01	Type de dispensateur	M (Dispensateur principal)
08/01	Service de transfert	Vide
08/03	Service de transfert, nombre de jours	Vide
09/02	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
10/02	Code du diagnostic	**Z75.20 Autre période d'attente pour l'arrangement de services/du support à domicile**
10/04	Type de diagnostic	M (Diagnostic principal)

Justification du choix de code Z utilisé avec le statut NSA : La raison du statut NSA « en attente d'une source d'oxygène à domicile » est associée au code Z75.20 *Autre période d'attente pour l'arrangement de services/du support à domicile*.

2.4 Sujets ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs (Z76)

Une petite fille en bonne santé est admise dans l'établissement pendant 5 jours parce que sa mère y est admise en raison d'une infection virale. Le bébé reçoit le statut NSA le jour de son admission comme bébé en pension. La durée totale du séjour est de 5 jours, qui sont tous considérés comme des jours NSA.

Groupe/champ	Élément de données	Réponse
02/02	Durée calculée du séjour	5
07/01	Service principal	99 (NSA)
08/01	Service de transfert	Vide
08/03	Service de transfert, nombre de jours	Vide
09/01	Type de dispensateur	M (Dispensateur principal)
09/02	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
10/02	Code du diagnostic	**Z76.3 Personne en bonne santé accompagnant un sujet malade**
10/04	Type de diagnostic	M (Diagnostic principal)

Justification du choix de code Z utilisé avec le statut NSA : La raison du statut NSA « bébé en bonne santé accompagnant sa mère malade » est associée au code Z76.3 *Personne en bonne santé accompagnant un sujet malade*.

2.5 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59)

Un patient d'un centre de soins infirmiers est admis dans un établissement de soins de courte durée pour le traitement d'une pneumonie. 3 jours plus tard, le médecin juge que le patient est stable d'un point de vue médical et qu'il peut retourner au centre de soins infirmiers. Toutefois, pendant le séjour du patient dans l'établissement, une éclosion de grippe gastro-intestinale frappe le centre de soins infirmiers, et celui-ci n'accepte aucun transfert jusqu'à ce que la situation revienne à la normale. Le patient reçoit le statut NSA pendant qu'il attend de retourner au centre de soins infirmiers. La durée totale du séjour est de 17 jours, dont 14 sont considérés comme des jours NSA.

Groupe/champ	Numéro de la ligne	Élément de données	Réponse
02/02	s.o.	Durée calculée du séjour	17
07/01	s.o.	Service principal	10 (Médecine générale)
08/01	s.o.	Service de transfert	99 (NSA)
08/03	s.o.	Service de transfert, nombre de jours	14
09/01	1 (première ligne)	Type de dispensateur	M (Dispensateur principal)
09/02	1 (première ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	1 (première ligne))	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
09/01	2 (deuxième ligne)	Type de dispensateur	W (Dispensateur du premier transfert)
09/02	2 (deuxième ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	2 (deuxième ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
10/02	1 (première ligne)	Code du diagnostic	J18.9 Pneumonie, sans précision
10/04	1 (première ligne)	Type de diagnostic	M (Diagnostic principal)
10/02	2 (deuxième ligne)	Code du diagnostic	**Z59.8 Autres difficultés liées au logement et aux conditions économiques**
10/04	2 (deuxième ligne)	Type de diagnostic	W (Diagnostic du service de transfert)

Remarque
s.o. : sans objet.

Justification du choix de code Z utilisé avec le statut NSA : La raison du statut NSA « ne peut retourner à son lieu de résidence en raison d'une éclosion de grippe gastro-intestinale » est associée au code Z59.8 *Autres difficultés liées au logement et aux conditions économiques*.

2.6 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59)

Un homme de 35 ans est admis à l'unité de psychiatrie d'un établissement de soins de courte durée pour le traitement d'une psychose. Comme il est sans abri et en attente d'un service communautaire adéquat, le patient reçoit le statut NSA. Il obtient ultimement son congé et est transféré à un refuge. La durée totale du séjour est de 21 jours, dont 6 sont considérés comme des jours NSA.

Groupe/champ	Numéro de la ligne	Élément de données	Réponse
02/02	s.o.	Durée calculée du séjour	21
07/01	s.o.	Service principal	64 (Psychiatrie)
08/01	s.o.	Service de transfert	99 (NSA)
08/03	s.o.	Service de transfert, nombre de jours	6
09/01	1 (première ligne)	Type de dispensateur	M (Dispensateur principal)
09/02	1 (première ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	1 (première ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
09/01	2 (deuxième ligne)	Type de dispensateur	W (Dispensateur du premier transfert)
09/02	2 (deuxième ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	2 (deuxième ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
10/02	1 (première ligne)	Code du diagnostic	F29 Psychose non organique, sans précision
10/04	1 (première ligne)	Type de diagnostic	M (Diagnostic principal)
10/02	2 (deuxième ligne)	Code du diagnostic	**Z59.0 Sans abri**
10/04	2 (deuxième ligne)	Type de diagnostic	W (Diagnostic du service de transfert)

Justification du choix de code Z utilisé avec le statut NSA : La raison du statut NSA « sans abri et en attente d'un service communautaire adéquat » est associée au code Z59.0 *Sans abri*. Lorsque Z59.0 *Sans abri* est attribué comme code Z associé au service 99 (NSA), la directive de la norme de codification *Itinérance* est respectée et il n'est donc pas nécessaire d'attribuer Z59.0 comme diagnostic de type (3).

2.7 Difficultés liées à d'autres situations psycho-sociales (Z65)

Une femme de 32 ans est admise dans un établissement de soins de courte durée pour le traitement d'une pneumonie. 4 jours plus tard, le médecin juge la patiente stable d'un point de vue médical et elle reçoit le statut NSA. La patiente est transférée à l'unité de médecine légale de l'établissement parce qu'elle n'a pas respecté les conditions de sa libération conditionnelle; elle est sous la surveillance de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC). Par conséquent, elle doit occuper un lit en soins de courte durée jusqu'à ce qu'une autre audience de la CLCC soit planifiée. La durée totale du séjour est de 10 jours, dont 6 sont considérés comme des jours NSA.

Groupe/champ	Numéro de la ligne	Élément de données	Réponse
02/02	s.o.	Durée calculée du séjour	10
07/01	s.o.	Service principal	10 (Médecine générale)
08/01	s.o.	Service de transfert	99 (NSA)
08/03	s.o.	Service de transfert, nombre de jours	6
09/01	1 (première ligne)	Type de dispensateur	M (Dispensateur principal)
09/02	1 (première ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	1 (première ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
09/01	2 (deuxième ligne)	Type de dispensateur	W (Dispensateur du premier transfert)
09/02	2 (deuxième ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	2 (deuxième ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
10/02	1 (première ligne)	Code du diagnostic	J18.9 Pneumonie, sans précision
10/04	1 (première ligne)	Type de diagnostic	M (Diagnostic principal)
10/02	2 (deuxième ligne)	Code du diagnostic	**Z65.0 Condamnation, sans emprisonnement, après procès civil ou pénal**
10/04	2 (deuxième ligne)	Type de diagnostic	W (Diagnostic du service de transfert)

Remarque
s.o. : sans objet

Justification du choix de code Z utilisé avec le statut NSA : La raison du statut NSA « sortie interdite en raison d'une ordonnance du tribunal » est associée au code Z65.0 *Condamnation, sans emprisonnement, après procès civil ou pénal*.

2.8 Difficultés liées au logement et aux conditions économiques (Z59)

Un homme paraplégique amené au service d'urgence est transféré dans un lit d'hospitalisation. Il n'est pas malade et ne nécessite pas de soins de courte durée. Il vit dans un logement inadéquat dans un immeuble qui doit être démoli. Il a trouvé un autre lieu de résidence, mais une rampe d'accès au logement et des barres d'appui dans la salle de bain doivent être installées. Il reçoit le statut NSA le jour de son admission et attend que son domicile puisse répondre à ses besoins. La durée totale du séjour est de 9 jours, qui sont tous considérés comme des jours NSA.

Groupe/champ	Numéro de la ligne	Élément de données	Réponse
02/02	s.o.	Durée calculée du séjour	9
07/01	s.o.	Service principal	99 (NSA)
08/01	s.o.	Service de transfert	Vide
08/03	s.o.	Service de transfert, nombre de jours	Vide
09/01	1 (première ligne)	Type de dispensateur	M (Dispensateur principal)
09/02	1 (première ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	1 (première ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
10/02	1 (première ligne)	Code du diagnostic	**Z59.1 Logement inadéquat**
10/04	1 (première ligne)	Type de diagnostic	M (Diagnostic principal)

Remarque
s.o. : sans objet.

Justification du choix de code Z utilisé avec le statut NSA : La raison du statut NSA « en attente d'installation d'équipement au domicile pour répondre aux besoins » est associée au code Z59.1 *Logement inadéquat*, qui comprend les problèmes techniques à la maison empêchant la prestation des soins adéquats.

2.9 Sujets ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs (Z76)

Une femme se plaignant de douleur thoracique est amenée au service d'urgence. Elle est admise au service de cardiologie pour le traitement d'une angine de poitrine instable. 3 jours plus tard, le médecin traitant lui donne son congé d'un point de vue médical. Toutefois, une pluie torrentielle a emporté la route menant à la collectivité de la patiente et celle-ci ne peut donc pas rentrer chez elle. La patiente reçoit le statut NSA et doit attendre que la route soit réparée. Elle obtient son congé 3 jours plus tard. La durée totale du séjour est de 6 jours, dont 3 sont considérés comme des jours NSA.

Groupe/champ	Numéro de la ligne	Élément de données	Réponse
02/02	s.o.	Durée calculée du séjour	6
07/01	s.o.	Service principal	12 (Cardiologie)
08/01	s.o.	Service de transfert	99 (NSA)
08/03	s.o.	Service de transfert, nombre de jours	3
09/01	1 (première ligne)	Type de dispensateur	M (Dispensateur principal)
09/02	1 (première ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	1 (première ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
09/01	2 (deuxième ligne)	Type de dispensateur	W (Dispensateur du premier transfert)
09/02	2 (deuxième ligne)	Numéro du dispensateur	Attribué par l'établissement
09/03	2 (deuxième ligne)	Service du dispensateur	Numéro du service du dispensateur de l'ICIS
10/02	1 (première ligne)	Code du diagnostic	I20.0 Angine de poitrine instable
10/04	1 (première ligne)	Type de diagnostic	M (Diagnostic principal)
10/02	2 (deuxième ligne)	Code du diagnostic	**Z76.4 Autre pensionnaire d'établissement de soins de santé**
10/04	2 (deuxième ligne)	Type de diagnostic	W (Diagnostic du service de transfert)

Remarque
s.o. : sans objet.

Justification du choix de code Z utilisé avec le statut NSA : La raison du statut NSA « ne peut retourner à son domicile en raison d'une route emportée par les eaux » est associée au code Z76.4 *Autre pensionnaire d'établissement de soins de santé*.

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Niveau de soins alternatif (NSA) — liste des codes de diagnostic : des précisions sur son utilisation*. Ottawa, ON : ICIS; 2022.